

17.12.2018 - 16:48 Uhr

Les organes responsables Swissmem et Swissmechanic lancent une réforme professionnelle commune

Les formations professionnelles initiales de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) constituent une base centrale pour la compétitivité internationale de la branche. Pour que les évolutions technologiques, économiques et sociales puissent être intégrées dans la formation professionnelle, il faut actualiser périodiquement les professions. Les deux associations de la branche Swissmem et Swissmechanic ont posé les pierres angulaires au niveau organisationnel et financier pour une nouvelle réforme professionnelle. Le processus, dont l'issue reste ouverte, débute au début de 2019 et a pour but de commencer avec la formation nouvellement conçue en août 2023.

La dernière grande réforme dans l'industrie MEM remonte à 2009. C'est à ce moment-là qu'un modèle de formation basé sur les compétences d'action a été mis sur pied pour les professions d'automaticien/ne, de monteur/euse automaticien/ne, d'électronicien/ne, de polymécanicien/ne, de mécanicien/ne de production, de dessinateur/trice-constructeur/trice industriel/le (avec certificat fédéral de capacité CFC), ainsi que pour le métier de praticien/ne en mécanique AFP (avec attestation fédérale de formation professionnelle AFP). Les contenus des professions ont aussi été actualisés. En 2016, ces professions ont subi quelques adaptations et compléments ponctuels dans le domaine de la protection de la jeunesse. Le métier de constructeur/trice d'appareils industriels CFC a été adapté en 2012.

La question se pose de savoir à quelles exigences les formations professionnelles initiales de l'industrie MEM devront répondre pour la décennie à venir. Pour le savoir, les deux organes professionnels lancent durant la première phase du projet une large analyse des secteurs professionnels qui devra montrer où des adaptations du modèle de formation et des profils de formation sont nécessaires. L'analyse des secteurs détermine les exigences futures des grandes, moyennes et petites entreprises de la branche MEM en ce qui concerne les qualifications de leurs spécialistes de demain.

Au cours de la seconde phase du projet, les compétences de formation et les contenus seront analysés en détail par le biais d'une enquête menée à large échelle au niveau des experts de formation. Chaque document de formation sera développé sur cette base pour chaque profession. Le processus de réforme a lieu selon le manuel "Processus de développement des professions dans la formation initiale" du secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Les nouvelles ordonnances sur la formation professionnelle entreront vraisemblablement en vigueur en janvier 2023.

Questions diverses

La flexibilité dans la formation professionnelle initiale est un atout capital de notre système de formation duale. Il faut toutefois évaluer soigneusement où les adaptations sont nécessaires et où il y aura des réactions si l'on change le contexte dans le cadre actuel. Le processus de mutation rapide met le système de formation professionnelle face à de grands défis. Ce dernier est influencé par les changements technologiques (par ex. la numérisation, la robotique, les nouveaux procédés de fabrication, la microtechnologie), mais comprend aussi les transformations économiques (par ex. les connexions d'un nouveau genre des processus de valeur ajoutée, la globalisation), ainsi que les questions didactiques et sociales (par ex. de nouvelles techniques d'enseignement et d'apprentissage, les évolutions démographiques, le faible taux des femmes dans les métiers techniques).

Par principe, toute la réforme professionnelle suit un processus dont l'issue est ouverte. C'est pourquoi aucun changement n'a pour l'instant été décidé concernant la systématique de formation, les profils de formation ou les contenus.

Pour tous renseignements :

kommunikation@swissmechanic.ch

Tel. 071 626 28 00

Swissmechanic Schweiz
Felsenstrasse 6
8570 Weinfelden

Tel. 071 626 28 00
Fax 071 626 28 09
kommunikation@swissmechanic.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053067/100823327> abgerufen werden.